



MAIRIE DE LE BROC

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

1 Place Hôtel de Ville

06510 LE BROC



04.92.08.28.10

DOSSIER D'INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES 2023/2024 (Accueils matin et soir, restauration scolaire, mercredis & Passerelle)

Date limite de remise des dossiers : 01/07/2024

A défaut les enfants ne pourront fréquenter les accueils périscolaires dès la rentrée

LISTE DES PIÈCES **OBLIGATOIRES** À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

⚠ ATTENTION

**Aucune inscription ne pourra être prise en compte en cas de dossier
INCOMPLET ou en cas de factures impayées**

Dossier de l'enfant (Nom et prénom) :

1. Fiche de renseignements complétée et signée (recto-verso)
2. Fiche sanitaire de liaison complétée et signée (recto-verso)
3. Fiche d'inscription complétée et signée (recto-verso)
4. Assurance extra-scolaire ou de responsabilité civile
5. Copie de la partie vaccinations du carnet de santé avec nom et prénom de l'enfant en haut
6. Justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (EDF, Eau, téléphone fixe, bail, taxe d'habitation)
7. Autorisation WhatsApp (**Pour le Pôle Ados**)
8. Attestation du Quotient Familial CAF, CCSS Monaco ou MSA
9. Avis d'imposition complet sur les revenus 2022 et 2023 (des deux parents)
10. Photocopie du PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) le cas échéant
11. En cas de séparation ou de divorce joindre copie de la décision de justice précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)
12. **Livret ESF (uniquement pour les enfants qui souhaitent participer aux mercredis ski)**
13. Autorisation de prélèvement + RIB (Uniquement si vous optez pour le prélèvement automatique)
ATTENTION : Si vous l'avez déjà donné les années précédentes, pas besoin de le redonner.

Si vous rencontrez des difficultés pour compléter ou imprimer votre dossier, n'hésitez pas à contacter le service Enfance et Jeunesse (voir numéro de téléphone en haut de la page)